

**28 avril 1998, Québec**

**Allocution à l'occasion de l'étude des crédits**

Monsieur le Président,

Monsieur le Chef de l'opposition officielle,

Mesdames et messieurs les députés,

Comme il est d'usage à l'occasion de l'étude des crédits du ministère du Conseil exécutif, je me permettrai quelques remarques préliminaires. Je tracerai les faits saillants des crédits proprement dits pour ensuite dresser un rapide portrait des politiques du gouvernement, celles de la dernière année, comme celles de l'année qui vient. Avant toute chose, on me permettra cependant de dire quelques mots du Chef de l'opposition. De toute évidence, en effet, il s'agit de la dernière occasion qu'il nous offre de débattre et de discuter des crédits du ministère et des politiques du gouvernement dans un cadre parlementaire un peu moins strict que la période des questions. J'aimerais au nom de notre formation politique et au nom du gouvernement saluer les 17 années de sa vie qu'il a consacrées à la politique québécoise et à l'administration de l'État. Bien évidemment, nous différons d'opinion. Cela est normal et même souhaitable pour assurer la vigueur de notre débat politique. Cela ne doit pas, de notre côté, nous empêcher de dire qu'avec constance, il a défendu sa conception des intérêts du Québec et l'intégrité de nos institutions démocratiques. Il a rempli ses différentes fonctions avec le désir évident de servir au mieux les Québécoises et les Québécois. Je lui souhaite pour les choix qu'il fera, la meilleure des chances. Abordons maintenant les crédits du ministère du Conseil exécutif.

Rappelons d'abord que le budget du ministère comprend trois programmes : le Bureau du Lieutenant-gouverneur, les services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif et le secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes. Comme ce dernier élément relève du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, monsieur Jacques Brassard, et que ce dernier défendra lui-même ses crédits, je m'attarderai aux deux premiers éléments. Disons d'entrée de jeu que les crédits de l'année en cours s'inscrivent dans la même continuité que ceux de l'an dernier : la rigueur administrative. Ainsi, pour le Bureau du Lieutenant-gouverneur et le Conseil exécutif, nous présentons un budget qui totalise 26 060 200 \$, soit une diminution de 800 000 \$ ou 3,1 % par rapport à l'an dernier. Quant aux effectifs, ils ont été relativement stables à 201 employés. Une part de la diminution des crédits provient du plein effet de la récurrence des mesures de réduction des coûts de main-d'œuvre déjà introduite dans les crédits de l'an dernier. Le solde est dû à un resserrement des dépenses de fonctionnement et à une rationalisation des dépenses locatives. De façon plus détaillée, il faut noter que les crédits accordés au Bureau du Lieutenant-gouverneur s'élèvent à 378 600 \$, soit les mêmes que l'an dernier. Les crédits dévolus au cabinet du premier ministre, subissent quant à eux, une diminution de 1,4 % passant de 4 162 900 \$ à 4 105 900 \$.

J'indique, ici, que pour l'année écoulée, le cabinet du premier ministre a livré des crédits périmés de quelque 400 000 \$. Ainsi, les dépenses réelles du cabinet du premier ministre s'établissent, pour l'année 1997-1998, à environ 37 00 000 \$. Il est un élément qui me tient

particulièrement à cœur. Il s'agit de la représentation féminine dans les emplois supérieurs du gouvernement. On parle ici des postes de sous-ministres en titre, de sous-ministres associés ou de sous-ministres adjoints. Depuis 1994, on peut témoigner d'une amélioration marquée. Nous sommes passés de 15 femmes à 38 femmes, soit une progression de plus de 150 %. Si on ne considère que les sous-ministres en titre, la progression est encore plus spectaculaire. De 3 qu'elles étaient en 1994, les femmes sous-ministres en titre sont passées à 9 sur 30. Cela représente une progression de 200 %. Je note que la progression est maintenant un peu plus lente, dans la mesure où il est plus difficile de répéter les bonds spectaculaires des années précédentes. Cela s'explique, sans doute, parce que la proportion de femmes dans les postes d'encadrement supérieur du gouvernement est maintenant de 17,6 %. Comme ces corps d'emploi constituent le bassin privilégié de recrutement pour les postes supérieurs, il devient évident qu'il nous faudrait augmenter la proportion féminine à ces niveaux. Cette situation ne fait pas en sorte de contrecarrer l'effort du Conseil des ministres mais force est de constater qu'il nous faut être particulièrement déterminés pour maintenir la progression. C'est ce que nous ferons cette année encore. Voilà donc, sur le plan strictement budgétaire, les éléments que je souhaitais souligner. Il est, par ailleurs, utile de revenir sur les grandes politiques gouvernementales pour en dégager les résultats et tracer les voies et les priorités de la prochaine année. Les 3 premières années du gouvernement ont été largement marquées par les durs efforts que nous nous sommes collectivement imposés sur le plan budgétaire. Si cette opération nécessaire a effectivement marqué pour beaucoup l'actualité, il reste cependant qu'elle a aussi produit des résultats plus qu'encourageants sur le plan économique.

En fait, l'année 1997 s'est révélée l'une des meilleures des dix dernières années sur le plan économique:

La confiance des ménages (élément essentiel de la croissance) a atteint des niveaux jamais vu depuis 14 ans; les mises en chantier ont progressé de 23 %, ce qui ne s'était pas vu depuis 10 ans; les salaires et traitements ont aussi connu leur meilleur résultat depuis 7 ans, croissant de 2,7 %; le nombre de faillites et la valeur des passifs ont diminué respectivement de 20 et 30 %;

Les investissements totaux ont cru de 5,8 % en 1997 après une hausse identique en 1996; les investissements privés ont cru de 9,4 % en 1997, après une hausse de 12,7 % l'an dernier; le PIB du Québec aura cru en 1997 de 4 %, un résultat comparable à celui du Canada et un des meilleurs au monde; du côté de l'emploi, les signes d'une solide reprise se sont aussi manifestés. Depuis le début de l'année, 53000 emplois ont été créés. Si on recule au Sommet de Montréal, de novembre 1996, il nous faut parler de la création de 107000 emplois, ce qui nous amène pratiquement à l'objectif alors fixé de rejoindre le niveau de création d'emploi au Canada. Au cours du mois de mars, il s'est créé au Québec quelque 20000 emplois alors qu'il s'en perdait 2000 dans le reste du Canada; depuis un an, le taux de chômage a baissé au Québec de 1,6 % pour atteindre 10,1 %, le plus bas niveau depuis 8 ans; ce qui est particulièrement encourageant, c'est que tous les groupes d'âge en profitent, même les jeunes : -1,7 % de chômage pour les 15-24 ans; -1,5 % pour les 25-44 ans; -1,8 % pour les 45-64 ans.

Je pense que le gouvernement a su adopter et poursuivre de bonnes politiques économiques, au premier rang desquelles figure l'équilibre des finances publiques.

On n'a pas assez dit, Monsieur le Président, à quel point la relance économique était et est encore tributaire de la bonne santé des finances publiques. Les moyens à la disposition d'un gouvernement pour favoriser la croissance de l'économie ne sont pas si nombreux, (surtout lorsqu'il s'agit d'un gouvernement qui ne dispose que d'une partie des pouvoirs économiques). Au premier rang de ces moyens, figure la responsabilité d'offrir, de garantir même, un environnement budgétaire et fiscal qui favorise l'investissement et la confiance dans l'avenir. Comment voulez-vous que les investisseurs fassent le choix de se développer au Québec quand tout ce qu'on avait à leur offrir était une succession de déficits budgétaires toujours croissants, qui fracassaient des prévisions budgétaires auxquelles personne n'accordait plus de crédibilité? On ne pouvait offrir ainsi qu'un avenir truffé de hausses de taxes et d'impôts, nous condamnant à l'asphyxie. Ce qu'il nous a fallu combattre pour assurer la relance de l'emploi et de l'investissement, ce fut d'abord un déficit de presque 6 000 000 \$ en 1994. Ce seul déficit a fait en sorte de grever tous les autres budgets qui ont suivi, d'une charge de 600000000 \$ d'intérêts payables année après année. Imaginons ce que nous pourrions faire aujourd'hui avec ce seul 600 000 000 \$ de moins dans nos dépenses.

Mieux encore, imaginons ce que nous pourrions faire si le gouvernement libéral ne s'était pas laissé entraîner à empiler déficit sur déficit, s'il avait, comme les autres provinces, commencé à s'attaquer au déficit dès 1986 ou 1987. Non, les Libéraux ont préféré augmenter les dépenses, bon an mal an, plus vite que l'inflation, plus vite que l'augmentation du PIB. Résultat : le gouvernement libéral, entraîné dans cette spirale, a dû augmenter les taxes et les impôts :

960 000 000 \$ en 1990;

19 000 000 \$ en 1991;

22 000 000 \$ en 1992;

33 000 000 \$ en 1993;

24 000 000 \$ en 1994;

au total : 108 000 000 \$ en cinq ans.

Et malgré tout, malgré les hausses d'impôts et de taxes, la dette du Québec a plus que doublé entre 1986 et 1994, passant de 33 000 000 \$ à 75 000 000 \$.

Notre premier devoir pour la confiance et l'emploi, c'était de mettre un terme à tout cela. C'était d'avoir le courage et la détermination de le faire, de croire suffisamment en la maturité des Québécoises et des Québécois pour leur dire : cela ne sera pas facile, mais on va le faire ensemble.

Et de fait, ça n'a pas été facile, ça ne l'est pas encore tout à fait. Cela a été d'autant plus compliqué que, non seulement il nous fallait résorber le déficit de 6 000 000 \$ dont on avait hérité, mais en plus, absorber en même temps les très graves coupures que nous a imposées le gouvernement fédéral. Celui-ci a choisi de faire absorber son déficit par les provinces en

couplant dans la santé, l'aide sociale et l'éducation. Sans ces coupures fédérales, le déficit zéro serait aujourd'hui une réalité.

Je l'ai dit, je le redis aujourd'hui, le Québec doit une fière chandelle à ses fonctionnaires, aux travailleurs des réseaux de la santé et de l'éducation, à ses médecins, à ses juges et aussi à ses députés. Ils ont mis l'épaule à la roue et ont fait bouger le char de l'État. Il y a aussi tous ces travailleurs du secteur municipal et leurs employeurs. Les premiers ont largement accepté de donner suite à cette entente que les maires de l'Union des municipalités du Québec ont signée avec nous. J'en profite pour faire le point sur l'application de la loi adoptée par l'Assemblée nationale au début de la session. 83 villes et organismes municipaux ont déféré à l'arbitrage 129 conventions collectives. En soi, ce petit nombre est surprenant lorsqu'on se rappelle qu'il y a environ 1 500 municipalités au Québec. Par surcroît, de ces 129 dossiers soumis à l'arbitrage, 43 ont fait l'objet d'une entente avant même qu'un arbitre ne soit nommé. Onze dossiers ont fait l'objet d'un règlement négocié après la nomination d'un arbitre. Il ne reste donc que 75 dossiers à régler.

On peut, d'ores et déjà, dire que cette loi qui privilégiait la négociation a atteint ses objectifs. Les résultats de la politique budgétaire du gouvernement sont probants. Trois années de suite, le gouvernement a respecté ces prévisions budgétaires. La confiance revient. D'abord, notre crédibilité budgétaire est rétablie. Standard and Poor's vient de réviser la cote de crédit du Québec en supprimant sa perspective négative. Pour mémoire, je rappelle que l'ancien gouvernement avait été décoté, en 1993, par la même firme. Il vaut la peine de citer les commentaires que l'agence de cotation émettait vendredi dernier. J'espère que le chef de l'Opposition les rapportera à son successeur qui a tenu des propos bien légers, il y a une dizaine de jours. Je cite Standard and Poor's : « The outlook revision reflects: – The progress made in the past fiscal year in reducing the province's budgetary deficit; – The ongoing realisation of deficit targets identified in the government's medium-term plan and likelihood that fiscal balance will be achieved in fiscal 2000, as required by the balanced budget law; and – The recently improved economic performance and near-term growth prospects. »

Conséquence de cette reprise de confiance des prêteurs, l'écart de rendements entre les obligations du Québec et celles du Canada, autrement dit, l'intérêt supplémentaire chargé au Québec, ne cesse de diminuer. De 1 % environ qu'il était entre 1990 et 1994, il est maintenant de 0,36 %, soit près de trois fois moins. L'économie sur nos emprunts de l'année, c'est-à-dire la prime à la bonne gestion, représente 375 000 000 \$. Et la confiance s'étend aux investisseurs. Statistique Canada indiquait, la semaine dernière, que le taux de croissance de 8,4 % des investissements totaux au Québec sera supérieur à celui de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et du reste du Canada. Du côté des investissements privés, Statistique Canada prévoit une hausse de 9 % au Québec contre 6,2 % au Canada. Cela portera la hausse des investissements privés à 34 % en trois ans. Récemment, la Banque Royale révisait à la baisse sa prévision de taux de chômage pour 1998 en disant, et je cite : « ... 1998 sera une belle année de création d'emplois pour le Québec. » Ce matin même, le Mouvement Desjardins indique que 115 000 nouveaux emplois se créeront au Québec en 1998 et 1999 et que donc le taux de chômage mensuel baissera sous les 10 % de façon permanente. En fait, malgré de bons résultats, nous n'avons pas été chanceux cette année. En plus du déficit libéral, en plus des coupures fédérales, on a eu le verglas. Ça n'a pas cependant entravé l'atteinte de nos cibles budgétaires. De fait, sans verglas, c'est 601 000 000 \$ de marge de manœuvre qu'on aurait eue. Les finances publiques du Québec ainsi

redressées, se sont avérées suffisamment solides pour faire face à la pire catastrophe naturelle de l'histoire du Québec et du Canada. Imaginez la même tempête de verglas alors que le gouvernement libéral voguait vers un déficit de 6 000 000 \$. Je ne peux terminer sur les aspects budgétaires, sans mentionner toute l'importance de cette réforme comptable que les gouvernements qui se sont succédé n'avaient pas osé faire. Dorénavant, nos livres sont clairs, inattaquables et comme l'a dit le Vérificateur-général, à l'avant-garde des comptabilités gouvernementales du Canada.

Autre mesure pour l'emploi et l'économie : la réforme fiscale. On me permettra de souligner, qu'en raison des mesures annoncées par le vice-premier ministre et ministre des Finances, dans le budget de l'an dernier, les contribuables québécois bénéficieront en 1998 d'une baisse d'impôt de 500 000 000 \$ et ce, même en tenant compte de la hausse de 1 % de la TVQ. C'est autant de plus pour appuyer les dépenses de consommation, la croissance de l'économie et donc, de l'emploi. Le Sommet économique a marqué l'année budgétaire 1997-1998. Il continuera de le faire en 1998-1999. On évaluait en début d'année à 18 500 les emplois créés dans la foulée du Sommet de Montréal et nous pourrions confirmer, d'ici quelques semaines que les prévisions de 20 000 emplois au 31 mars 1998, ont été respectées. Il s'agit ainsi de quelque 80 projets représentant plus de 5 000 000 \$ d'investissements. Le dernier Budget a également été l'occasion de marquer notre priorité pour l'emploi. J'en rappelle quelques grandes lignes : réduction de 37 % des taxes sur la masse salariale des PME, dès l'an prochain; 575 000 000 \$ sur deux ans pour l'emploi et les jeunes, dont 182 000 000 \$ pour les jeunes; 761 000 000 \$ sur cinq ans, pour susciter avec Investissement-Québec et Emploi-Québec, 730 000 000 \$ d'investissements privés; relance de la SGF et des Innovatech par un placement de 24 000 000 \$ pour générer 11 700 000 \$ d'investissements privés additionnels sur 5 ans.

Je pourrais en ajouter mais il est sans doute plus convaincant de laisser parler les experts indépendants : Selon Monsieur Pierre Cléroux, vice-président (Québec) de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante et ancien conseiller du Chef de l'Opposition : « Pour les PME québécoises, le budget de Bernard Landry est une excellente nouvelle ».

Selon Monsieur Gérald Ponton, président de l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Québec : « Bernard Landry a eu raison en misant sur une fiscalité plus compétitive, l'investissement, l'éducation et la technologie ».

Selon Monsieur Jean-Philippe Décarie du Journal de Montréal : « Pour sa part, la SGF se retrouve avec un mandat des plus mobilisateurs et ne pourra que transmettre par contagion cette urgence de produire aux sociétés qu'elle prend sous son aile. Et ici, l'intervention de l'État n'est pas teintée de dirigisme, mais s'articule davantage comme le travail d'un facilitateur ».

Nos politiques économiques s'inscrivent aussi dans nos réformes sociales. On n'a pas beaucoup mentionné tout l'effort que nous avons déployé pour favoriser l'insertion au travail des prestataires de l'aide sociale. L'année qui commence sera marquée sur ce plan, par l'adoption de la réforme de l'aide sociale et des parcours individualisés pour l'emploi. On verra également démarrer les centres locaux pour l'emploi qui concrétiseront enfin le rapatriement des mesures actives du gouvernement fédéral que tous les gouvernements du Québec ont réclamé pendant 30 ans. L'année sera aussi marquée par l'instauration des

services de garde à 5 \$ pour les trois ans dans la foulée de l'immense succès des places en garderie pour les 4 ans. Du côté de l'éducation, on verra s'instaurer les commissions scolaires linguistiques et la mise en place de la réforme annoncée par la ministre de l'Éducation.

Du côté de la santé, on doit noter l'ajout, aux budgets des hôpitaux, des centres d'accueil et des services sociaux, d'un montant de 375 000 000 \$ par rapport à l'an dernier; une hausse de 3 % de nos investissements dans cette priorité gouvernementale. J'ai eu l'occasion de dire, la semaine dernière, que dès l'instant où une marge de manœuvre apparaîtrait dans nos équilibres financiers de l'année en cours, nous investirons de nouveau pour faciliter encore plus la réforme. Je tiens à souligner que malgré une situation qui n'est pas toujours facile et une réforme qui a débuté avec le retard que l'on connaît, le ministre de la Santé a pris tous les moyens pour sauver notre régime universel de soins de santé et de services sociaux.

Au-delà des discours démagogiques des différents critiques de l'Opposition, la réalité reste notamment que: Le % des personnes demeurées 48 heures ou plus sur des civières dans les salles d'urgence est passé de 9,9 en 1991-1992 à 3,4 en 1996-1997. En chiffre absolu, le nombre de personnes demeurées 48 heures ou plus est passé de 51 387 à 20 269 pour la même période, soit une diminution de 60 %. Le séjour moyen sur des civières est passé de 18,6 heures à 13,9 heures de 1991-1992 à 1996-1997. En 1996, le temps d'attente moyen pour un traitement en spécialité était le plus bas du Canada. Je referai ici un appel maintes fois adressé au chef de l'opposition sans que jamais il ne réponde. Convient-il que le gouvernement fédéral a trop coupé dans les transferts aux provinces pour la santé ? Est-il enfin prêt à exiger que le Fédéral rétablisse au moins une partie de ce financement aux provinces maintenant qu'il dégage des surplus qu'il veut gaspiller en dédoublements et chevauchements ?

Monsieur le Président, je m'arrête ici et j'espère que le chef de l'opposition osera enfin répondre à ces questions.

Merci